



INSCRIPTION AUX TRANSPORTS

2026-2027

Cette fiche vous explique les démarches à suivre pour inscrire votre enfant aux transports scolaires pour la rentrée 2026.

Nous vous rappelons que notre établissement privé n'étant pas situé dans la même commune que l'établissement public de secteur, les élèves qui utilisent les transports scolaires ne sont pas considérés comme des « ayants droit ». Il est donc nécessaire de faire une demande d'inscription chaque année, que votre enfant possède déjà une carte de transport ou non.

Procédure d'inscription

Pour les besoins d'organisation de l'établissement, nous vous demandons de remplir tout d'abord un formulaire papier et de le joindre au dossier d'inscription **avant le 18 mai 2026**, que vous résidiez en Eure-et-Loir, dans le Loiret ou en Essonne.

Pensez à joindre une photo avec le nom et le prénom au dos pour les nouveaux inscrits.

Pour les familles résidant en **Eure-et-Loir** et dans le **Loiret**, elles devront également procéder à l'inscription en ligne **entre début juin et le 4 juillet 2026 sur le site Rémi**, en cliquant sur « inscriptions ». Les dates vous seront précisées ultérieurement afin que la secrétaire puisse valider votre demande et retirer les 25 € de frais de dossier qui seront inclus dans le montant facturé par l'établissement. Lors de votre inscription en ligne (accessible uniquement pour les enfants des départements 28 et 45), un justificatif de dérogation vous sera demandé. Vous n'avez rien à joindre : la dérogation sera automatiquement prise en compte lors de la validation par notre établissement.

Une fois l'inscription effectuée (via le formulaire papier et en ligne), la carte de transport sera envoyée directement à votre domicile par le Conseil régional **uniquement pour les nouveaux inscrits**.

Ceux qui possèdent une carte doivent la conserver.

En cas de non-réception de la carte à la rentrée, votre enfant pourra tout de même prendre le bus.

Règles particulières

- Afin de faciliter l'organisation des transports, vous devrez utiliser le **même arrêt le matin et le soir**. Toutefois, pour les enfants en **garde alternée**, il est possible de choisir deux arrêts différents. Dans ce cas, **deux inscriptions** aux transports devront être réalisées.
- Vous devez choisir **l'arrêt le plus proche** de votre domicile, sauf cas exceptionnel à voir avec la direction.
- Seuls les élèves restant en étude le soir ainsi que les élèves de l'Essonne ne prenant le transport que le matin ou que le soir, pourront bénéficier d'un demi-tarif.
- Nous vous rappelons que les élèves de **4e et 3e** n'ont **pas de transport scolaire pour les cours du mercredi matin**. Nous vous encourageons à privilégier le covoiturage lorsque cela est possible.
- En cas de **désistement, tout mois entamé reste dû**.
- Si vous souhaitez renouveler une carte en cours d'année (défectueuse, détérioration ou perte) ou mettre fin au transport, vous devrez faire la demande auprès de l'établissement et non auprès de la Région.
- Si vous souhaitez bénéficier du transport en cours d'année, vous devrez également faire la demande auprès de l'établissement et non auprès de la Région. En effet, nous devons vérifier au préalable s'il reste de la place sur la ligne de bus demandée.

- En cas de **perte ou de détérioration de la carte**, son renouvellement vous sera facturé **15 €**.
- Ne tenez pas compte des messages Rémi que vous pourriez recevoir : seuls ceux envoyés par l'établissement sont à prendre en compte.

Informations sur les arrêts et circuits

Vous trouverez ci-après la liste des arrêts existants afin de sélectionner celui qui vous convient.

**Les horaires peuvent subir une petite modification à la rentrée.
Vous devez vous présenter 5 minutes avant les horaires indiqués.**

CIRCUIT N°1		ALLER	RETOUR
kms	Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve
	JANVILLE EN BEAUCE	***	16H35
	TOURY rue du couvent	08H05	16H45
	TOURY super U	08H10	16H50
	JANVILLE NOTRE DAME	08H20	***

CIRCUIT N°2		ALLER	RETOUR
kms	Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve
	JANVILLE EN BEAUCE	***	16H35
	OUTARVILLE	07H30	17H20
	BAZOCHE LES GALLERANDES Eglise	07H40	17h10
	ASCHERES LE MARCHE Gymnase	07H50	17H00
	ARTENAY Crédit Agricole	08H00	16H50
	JANVILLE NOTRE DAME	08H15	***

CIRCUIT N°3		ALLER	RETOUR
kms	Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve
	JANVILLE EN BEAUCE	***	16H35
	GOUILLONS route départementale	07H30	17h20
	OUARVILLE	07H35	17H15
	MOUTIERS centre	07H45	17H05
	YMONVILLE Mairie	07H53	16H57
	FRESNAY L'EVÊQUE Eglise	08H00	16H50
	GUILLEVILLE Place	08H06	16H44
	JANVILLE NOTRE DAME	08H15	***

CIRCUIT N° 4		ALLER	RETOUR
kms	Clavier : Girouette :	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve
	JANVILLE EN BEAUCE	***	16h35
	VOVES Gare	07H15	17h30
	PRASVILLE	07H28	17h20
	VIABON	07H36	17h12
	ORGERES EN BEAUCE	07H48	17h00
	LA MALADRERIE	07H51	16h57
	TILLAY LE PENEUX	07h58	16h50
	JANVILLE NOTRE DAME	08h15	***

CIRCUIT N°5		ALLER	RETOUR
kms		Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve
	JANVILLE EN BEAUCE	***	16H35
	NEUVILLE AUX BOIS cimetière	07H50	17H10
	OISON place	08H05	16H50
	JANVILLE NOTRE DAME	08H20	***

CIRCUIT N°6		ALLER	RETOUR
kms		Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve
	JANVILLE NOTRE DAME	***	
	CONGERVILLE/THIONVILLE église	07H20	17H32
	GOMMERVILLE	07H30	17h22
	ANGERVILLE rue de l'Europe	07H40	17H12
	Crédit agricole	07H51	17H01
	ROUVRAY ST DENIS Ecole	08H01	16H51
	NEUVY EN BEAUCE Mairie	08H07	16H45
	JANVILLE NOTRE DAME	08H20	***